

Les mesures prises par l'autorité communale autant que ses proclamations étaient d'une dignité, d'une modération, d'une persuasion et d'une fermeté qui surent trouver le chemin du cœur de la population.

Le drapeau luxembourgeois rouge-blanc-bleu fut hissé, d'ordre du conseil, sur la tour de la Cathédrale ; ce geste — qui donna si heureusement réplique à celui du Gouvernement de la Fontaine arborant le drapeau de la Confédération, geste pour le moins maladroit et exploité plus tard avec une parfaite mauvaise foi par l'envahisseur de 1940 — fut le signe de ralliement de tous les bons citoyens, et ils étaient l'énorme majorité.

La proclamation que le Conseil communal fit afficher à cette occasion et qui est reproduite ci-contre, est un des documents les plus intéressants et les plus précieux de l'époque et met bien en relief les véritables sentiments de nos pères.

Quel appel vibrant, quelle élévation de sentiments, quel patriotisme pur et ardent ! Quel hymne, le premier vraiment, au drapeau luxembourgeois !

La tourmente passa, il n'y eut à Luxembourg aucun événement grave à déplorer. Cependant un certain nombre de conseillers communaux, à la suite du mécontentement marqué à leur égard, furent amenés à donner leur démission. De nouvelles élections eurent lieu le 30 octobre 1848 sur la base de la loi du 23 octobre 1848, qui avait fixé le nombre des membres du conseil communal à 25. J. P. David Heldenstein fut élu en troisième rang et continua à exercer ses fonctions de bourgmestre ; un Arrêté Royal Grand-Ducal du 22 janvier 1849 le nomma de façon officielle, à ce poste.

Durant l'année 1849 le conseil avait tenu 50 séances ce qui atteste de sa volonté de travail. Mais déjà en 1850 les choses commençaient à se gâter au sein du Conseil communal, et le collège ne se sentant pas suffisamment appuyé par celui-ci, G. DE MARIE démissionna comme échevin, et J. P. D. Heldenstein de son côté présenta sa démission comme bourgmestre.* Dans sa séance du 11 mai 1850 le Conseil Communal délibéra sur cette démission ; il ne voulut pas l'accepter et ce n'est qu'après que le bourgmestre eut persisté dans sa décision de se retirer que le Conseil y donna son accord.

Le 13 juin le Roi Grand-Duc lui accorda la démission honorable sollicitée.

*) Note de l'éditeur.

Dans la chronique de la Société du Casino (16) il est question d'un esclandre qui aurait éclaté « à la fin des années quarante » au cours d'un bal au Casino militaire : Madame J. B. Fresez (nièce de J. P. David Heldenstein), ayant perdu un de ses souliers, « le bourgmestre J. C. Settegast » (sic !) aurait observé des officiers allemands en train de le remplir de vin. Les vertes observations (schrofte Bemerkungen) du bourgmestre auraient amené une provocation en duel. Tous les Luxembourgeois pré-